



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



PARLAMENT TA' MALTA



PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE MEDITERRANEAN
ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE LA MEDITERRANEE
الجمعية البرلمانية للبحر الأبيض المتوسط

Promouvoir une meilleure coopération régionale pour des migrations sensées et humaines en Méditerranée

Conférence à l'intention des parlements de l'Union européenne et de la région méditerranéenne, organisée conjointement par l'Union interparlementaire, le Parlement de Malte et l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée

16-17 novembre 2017, Grand Hotel Excelsior - Grand Ballroom, La Vallette (Malte)

INFORMATIONS GENERALES

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA CONFERENCE

Ces dernières années, des flux croissants de personnes ont tenté de rejoindre l'Europe, fuyant les conflits et la répression ou, face à l'absence de toute opportunité économique dans leurs pays, cherchant ailleurs des moyens de subsistance.

Les vastes flux migratoires en Méditerranée exercent un fort impact sur les pays d'accueil, de transit et d'origine. Les parlements et leurs membres ont un rôle essentiel à jouer à cet égard : ils doivent adopter des lois adéquates, veiller à ce que des politiques efficaces soient élaborées et mises en œuvre pour gérer les flux migratoires de façon équitable, intelligente et humaine et inciter l'opinion à soutenir ces mesures.

La conférence proposée vise à rassembler des parlementaires de la région afin de trouver des réponses concertées aux défis et opportunités liés aux migrations. Pour ce faire, les participants pourront s'appuyer sur les recommandations contenues dans la Déclaration de l'UIP d'octobre 2015 sur *L'engagement impératif des parlements en faveur de migrations plus justes, plus sensées et plus humaines*, ainsi que sur la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants adoptée par l'ONU en septembre 2016. La conférence vise également à élaborer une perspective parlementaire concernant les négociations sur l'adoption d'un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, lesquelles auront lieu aux Nations Unies entre février et juillet 2018.

A cet effet, la conférence visera à trouver des réponses aux questions suivantes :

- Quels sont les piliers essentiels des politiques migratoires qui permettent de répondre aux besoins du marché du travail tout en garantissant le respect des droits de l'homme des migrants et de leurs familles, et quel peut être le rôle des pays d'accueil, de transit et d'origine ?
- Comment et où traiter les demandes d'asile de manière à garantir le respect des procédures ?
- Quels enseignements peut-on tirer de la lutte contre la traite des personnes, notamment en ce qui concerne la gestion des frontières, le partage d'informations et l'éradication du "modèle économique" des passeurs, et quelles sont les implications pour les pays d'accueil, de transit et d'origine ?
- Comment promouvoir des débats politiques fondés sur des données probantes à propos de l'impact des flux migratoires sur le marché du travail et la cohésion nationale ?

2. LIEU, DEBAT ET PROGRAMME

La conférence se déroulera les 16 et 17 novembre 2017 au Grand Hotel Excelsior - Grand Ballroom. L'accès au site de la conférence s'effectuera par l'entrée principale du bâtiment de l'administration, et tous les badges et documents de la conférence devront être collectés auprès du guichet d'enregistrement situé à l'accueil. Le projet de programme de la conférence est joint au présent document.

3. PARTICIPATION

La conférence est ouverte aux parlements de l'Union européenne et de la région méditerranéenne. Ces parlements sont invités à envoyer une délégation de cinq membres au maximum, paritaire et pluraliste, reflétant la représentation politique au sein du Parlement. Il est recommandé que les membres des délégations soient des personnes directement impliquées dans les travaux relatifs aux migrations menés au sein de leur parlement.

4. ORGANISATION DES PROCEDURES

Conformément à la pratique de l'UIP, tous les participants bénéficieront du même temps de parole. Afin que les débats soient aussi fructueux et constructifs que possible, les règles suivantes seront appliquées :

- a) Il ne sera pas établi de liste d'intervenants, sur aucun point de l'ordre du jour. Après que les experts auront présenté le point de l'ordre du jour, la parole sera donnée aux participants pour qu'ils puissent formuler des questions et observations.
- b) L'expérience a montré que ce type de réunion ne se prête pas à la lecture de textes rédigés au préalable. Sous réserve des modalités que le Président pourra déterminer selon les circonstances, les interventions orales ne pourront dépasser **trois minutes**. Les participants pourront s'exprimer plusieurs fois sur chaque point, en particulier pour réagir aux autres interventions.
- c) Un rapporteur résumera les travaux de la Conférence lors de la séance de clôture.

Les travaux de la conférence se dérouleront en anglais, arabe et français.

5. DOCUMENTS

Les participants recevront un exemplaire papier des exposés effectués par les experts dès qu'ils seront disponibles.

Dans toute la mesure possible, le Secrétariat de l'UIP mettra à la disposition des participants des documents d'information sur les questions qui seront débattues.

Les participants qui souhaitent distribuer une documentation pertinente à leurs collègues devront en prévoir une quantité suffisante et la disposer sur une table prévue à cet effet.

6. INSCRIPTION DES DELEGUES

Les parlements invités sont priés d'adresser la liste de leurs participants à la conférence **au plus tard le 15 octobre 2017**, à l'aide du formulaire d'inscription ci-joint aux adresses suivantes :

Mme Eleanor SCERRI Directrice (Relations internationales) Parlement de Malte The Palace La Valette VLT 1115 (Malte) Tél. : +356 2559 6321 Fax : + 356 255 96 400 Courriel : eleanor.scerri@parlament.mt	M. Akiyo AFOUDA Union interparlementaire 5, Chemin du Pommier 1218 Grand-Saconnex Genève (Suisse) Tél. : + 41 22 919 41 23 Fax : + 41 22 919 41 60 Courriel : aa@ipu.org / postbox@ipu.org
--	---

7. VOYAGE ET HEBERGEMENT

Conformément à l'usage à l'UIP, il appartient aux participants de prendre eux-mêmes toutes les dispositions nécessaires à la réservation des chambres d'hôtel, à l'organisation de leur voyage et à l'obtention des visas.

La Chambre des représentants (Parlement de Malte) a effectué une réservation groupée pour trois nuits (15, 16 et 17 novembre 2017) dans les hôtels indiqués ci-après. Les participants sont priés de remplir dès que possible le formulaire de réservation de chambres d'hôtel et de le renvoyer à l'hôtel choisi **au plus tard le 15 octobre 2017, en mettant en copie le Parlement de Malte** (eleonor.scerri@parlament.mt).

Hôtels	Type de chambre		
	Prix en euros par chambre / par nuit (y compris petit déjeuner et TVA)		
Grand Hotel Excelsior 5 * 15 minutes à pied du centre-ville Compléter le formulaire sur le lien suivant :	Single Deluxe (Vue intérieure) <input type="checkbox"/> 115 €	Single Deluxe (Vue partielle mer) <input type="checkbox"/> 135 €	2 ^{ème} personne supplément de partage : 20 € par personne / par nuit
https://gc.synxis.com/rez.aspx?Hotel=26932&Chain=10237&template=rMLAEH&shell=rMLAEH&locale=en-US&arrive=11/15/2017&depart=11/17/2017&adult=1&child=0&promo=IPUBB			
Osborne Hotel 3* 5 minutes à pied du lieu de la conférence Email: reservations@osbornehotel.com Veillez citer le numéro de réservation suivant : IPU Meeting - réservation 45371	Double standard - usage unique (Vue intérieure) <input type="checkbox"/> 100 €	Double standard / double (Vue intérieure) <input type="checkbox"/> 120 €	Supplément supérieur vue mer 20 € par chambre par nuit Supplément deluxe vue mer 35 € par chambre par nuit
Castille Hotel 3 * 5 minutes à pied du lieu de la conférence reservations.reservations@castillemalta.com	Chambre simple <input type="checkbox"/> 70 €	Chambre double (usage unique) <input type="checkbox"/> 120 €	

Nous recommandons aux participants d'envoyer les informations concernant la carte de crédit par fax/courriel uniquement à l'hôtel. Veuillez noter que le Parlement de Malte n'a pas besoin de ces informations.

Les réservations reçues après la date prescrite ne peuvent être garanties et dépendront de la disponibilité de chambres. Les demandes de réservation d'hôtel seront traitées dans l'ordre de leur réception. Les participants seront priés de régler leur facture directement à l'hôtel.

8. ARRIVEE ET DEPART

Les parlements participant à la Conférence sont cordialement priés d'organiser leur propre voyage. Tous les coûts liés aux déplacements et à la participation de leurs délégués sont à leur charge.

Tous les participants sont priés de communiquer les informations relatives à leur vol d'arrivée et de départ (date, heure, numéro de vol, etc.) sur le formulaire d'inscription.

Les participants sont informés qu'aucun transport n'est prévu par les organisateurs depuis et vers l'aéroport. Il est conseillé aux participants de prendre un taxi ou de contacter leurs ambassades et/ou consulats respectifs pour solliciter leur éventuelle assistance en vue de l'organisation du transport depuis et vers l'aéroport.

Le transport des hôtels Osborne et Castille sera fourni par les organisateurs de et vers le lieu de la conférence sis au Grand Hotel Excelsior.

9. VISAS

Les participants qui ont besoin d'un visa pour entrer à Malte sont invités à prendre leurs propres dispositions pour l'obtenir..

10. ENREGISTREMENT ET INFORMATION

Un guichet d'inscription et d'information sera ouvert aux participants, à l'accueil du bâtiment du Parlement, de 8 h 30 à 18 heures le 16 novembre et de 8 h 30 à 13 heures le 17 novembre.

11. SECURITE

Les participants seront tenus de porter leur badge d'identification en permanence lors de leur présence sur le lieu de la conférence.

12. CONDITIONS METEOROLOGIQUES

Pour obtenir des informations sur les conditions météorologiques à Malte, les participants sont invités à consulter sur la page www.maltairport.com/weather/.

13. REGLEMENTATION MONETAIRE

La monnaie locale est l'euro (EUR).

Les principales monnaies d'échange sont échangées par les banques et bureaux de change, et la plupart des cartes de crédit sont couramment acceptées dans les commerces.